

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**



**Réunion du Comité Syndical
du 25 septembre 2019**

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
1002	20	12	1	7

Le comité du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni, le **mercredi 25 septembre 2019 à 10 h** à SAINT-LÔ au Service Départemental d'Incendie et de Secours (salle n°2), sur convocation du 11 septembre 2019.

M. Patrice PILLET, Président du SMEL, préside la séance.

ETAIENT PRESENTS

Délégués du conseil départemental titulaires :

M. Patrice PILLET, canton Bricquebec
M. Jean-Dominique BOURDIN, canton Coutances
M. Jean-Paul FORTIN, canton La Hague
Mme Dominique LARSONNEUR-MOREL, canton Agon-Coutainville
M. Gilles LELONG, canton Tourlaville
M. Jean LEPETIT, canton Val de Saire
M. Jean MORIN, canton Créances
M. Alain NAVARRET, canton Bréhal

Déléguée du conseil départemental suppléante :

Mme Maryse HEDOUIN, canton Quetteville-Sur-Sienne

Délégués des EPCI titulaires :

M. Erick BEAUFILS, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
M. Bernard LEBARON, Communauté d'agglomération du Cotentin
Mme Marie-Françoise LEBONNOIS, Communauté d'agglomération du Cotentin
M. Edouard MABIRE, Communauté d'agglomération du Cotentin

ETAIENT EXCUSES

Délégués du conseil départemental titulaires :

M. Jacques COQUELIN, canton Valognes (représenté par Mme Maryse HEDOUIN)

Délégués des EPCI titulaires :

M. Yves ASSELINE, Communauté d'agglomération du Cotentin
M. Vincent BICHON, Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie (pouvoir à M. PILLET)
M. Jacky BIDOT, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
M. Pierre-Jean BLANCHET, Communauté de communes Granville Terre et Mer
M. Thierry LOUIS, Communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche

ETAIENT ABSENTS

Mme Annick ANDRIEUX, Communauté de communes Granville Terre et Mer
Mme Ghyslène LEBARBENCHON, Communauté de communes de la Baie du Cotentin

PROJET ISM

(Innovation Suivi de la contamination Microbiologique)

au titre du Centre régional de la pêche, de l'aquaculture et des cultures marines (CENOPAC)

**Demande d'aides publiques : Région Normandie,
Conseils départementaux de la Manche et du Calvados**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport présentant le projet ISM du fait des enjeux sanitaires très importants pour la profession conchylicole ;

Vu les objectifs du projet :

- Evaluer l'utilisation des échantillonneurs passifs et des espèces sentinelles comme système de surveillance et d'alerte de la présence d'indicateurs de la contamination fécale (bactéries, bactériophages fécaux) et de virus entériques (norovirus humains) dans les eaux de rivières et les eaux littorales
- Typer et tracer les sources de contaminations bactériennes et virales à l'aide des outils dont disposent les organismes compétents (E. coli, bactéroïdes, bactériophages fécaux)

Vu les partenaires identifiés : SMEL, chef de file
LABEO
ACTALIA
SEBIO (Université de Reims-Champagne Ardenne),
LCPME (Université de Lorraine),
U2RM (Université de Caen-Normandie)
l'IFREMER (3 laboratoires dont le LERN)

Vu le coût prévisionnel de l'opération estimé à 385 013 € avec un projet de financement à hauteur de 50% (Région Normandie 48,8%, Conseils départementaux Manche et Calvados 51,2%).

Vu la durée du projet de 18 mois, de septembre 2019 à mars 2021.

Vu le projet proposé à la programmation du CENOPAC 2019

Le comité syndical, après en avoir délibéré, autorise :

- la sollicitation des aides publiques pour le programme ISM (Innovation Suivi de la contamination Microbiologique)
- le Président à signer les documents nécessaires aux demandes publiques et inhérents au projet.



Pour extrait conforme,
Le président du SMEL,

Patrice PILLET

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned over the printed name 'Patrice PILLET'.